

**Présents :** Samira MAKHLOUFI, Serge RICHARD (coordinateur Maison Féjaz), Véronique REMY (café associatif), Caroline ARNAUD (Prévention déchets Grand Chambéry), Hervé BARREL (Président Amicale des parents des Ecoles de Féjaz)  
Membres du comité de quartier : Présents 23/ excusés 7/ absents 43

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
<b>PREAMBULE</b>	
3 nouvelles inscriptions au Comité de quartier	Début de séance avec la présentation des nouveaux arrivants.
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
	
<p>La loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) de 2020 demande aux collectivités de proposer des solutions de tri à la source des déchets compostables à partir de janvier 2024.</p> <p>Pour y répondre, Grand Chambéry a retenu 3 solutions en fonction de la typologie des habitats :</p>	<p>L'objectif est de mesurer les impacts environnementaux, financiers, techniques et sociaux des différents systèmes pour choisir celui qui sera le plus adapté au contexte du territoire.</p> <p>Une solution pratique et conviviale pour produire un engrais naturel et créer des liens entre voisins.</p> <p>7 colonnes ont été installées sur le quartier de Féjaz (voir plan ci –joint).</p> <p>Le composteur installé rue de la Dent du Chat va être déplacé vers sa place initiale. (cf. document joint)</p>

- Le compostage individuel pour les habitations pavillonnaires et / ou en secteurs rural. Grand Chambéry organise depuis 2010 des distributions de composteurs.
- Le compostage partagé pour les habitations en ville, centres-bourgs, collectifs disposant d'un espace vert. Depuis 2015 Grand Chambéry accompagne les co-propriétés dans l'installation de points de compostage partagé.
- Expérimentation de la collecte de déchets compostables pour les quartiers denses. Grand Chambéry commence l'expérimentation en octobre 2022 dans 3 quartiers de l'agglomération.

L'expérimentation débute dès l'automne 2022 pour les habitants du :

- Quartier Féjaz à la Ravoire qui testera les colonnes aériennes
- Quartier Valmar à la Ravoire qui testera les composteurs grutables

Les végétaux des déchetteries et des professionnels sont déposés sur la plate-forme de compostage de l'agglomération. Ils sont transformés en compost de très bonne qualité, puis revendu aux maraîchers et aux agriculteurs.

Les habitants peuvent se rendre sur la plate-forme de compostage pour se fournir en compost et broyat.

LES JARDINS PARTAGES	
<p>Projet prévu sur une parcelle d'environ 450m<sup>2</sup> sur le petit parc derrière les arbres.</p> <p>Jardin semi-ouvert : possibilité de venir s'y promener lors de la présence d'un bénévole sur les lieux.</p>	<p>Bonne communication sur ce projet, concertation des administrés.</p> <p>L'intérêt est positif, il s'agit également de créer du lien social entre les trois projets : «jardin-café associatif-crèche».</p> <p>En fonction de ses goûts, chacun peut s'investir dans des projets. Ils permettent de se reconnecter au territoire et d'instaurer des moments d'échange conviviaux, volontaires et réguliers. C'est une autre manière de concevoir le voisinage qui permet des échanges entre différentes générations : les enfants apprennent, les adultes se détendent et les seniors aiment transmettre leur savoir-faire.</p> <p>L'inauguration de la Maison de quartier serait l'occasion d'échanger sur l'avancée du projet.</p>
CAFE ASSOCIATIF «AU BONHEUR D'UNE PAUSE» - MAIRIE DE QUARTIER	
<p>Le café a ouvert le 19 octobre 2022 dans un bel espace clair et chaleureux.</p> <p>Les bénévoles proposent boissons et gâteaux dans une ambiance conviviale.</p> <p>On vient y prendre une boisson à prix doux et faire un brin de causerie avec les bénévoles ou ses voisins.</p> <p>Les horaires d'ouverture sont susceptibles d'évoluer, vous les trouverez affichés sur la porte du café.</p>	<p>Il est important de faire circuler l'information. Plus vous serez nombreux à communiquer autour de vous plus le bouche-à-oreille fonctionnera pour attirer du monde et par la suite pouvoir effectuer une modification de l'amplitude horaire.</p> <p>Les travaux de rénovation adaptés aux différentes activités et avec optimisation de l'espace au sein de la mairie de quartier sont terminés.</p> <p>Monsieur Le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de la Maison de quartier de Féjaz <u>le samedi 19 novembre 2022 à 11h00.</u></p> <p>Une communication est prévue sur les permanences des élus et différents services à la mairie de quartier.</p>

<b>STATIONNEMENT IMPASSE GAY LUSSAC – RUE DU NIVOLET</b>	
<p>Cette rue est encombrée par les véhicules, notamment les personnes qui se rendent chez le garagiste et qui se garent devant les immeubles (copropriété Carré Harmonie).</p>	<p>Grand Chambéry nous informe qu'à plusieurs reprises depuis septembre, le camion des ordures ménagères n'a pu accéder à la rue faute de place.</p> <p>2 options évoquées :  Proposition de créer 4 places de stationnement et instauration d'un marquage au sol sur une longueur de 5m (bande jaune) ou interdire strictement le stationnement et bande jaune sur toute la zone.</p> <p>Information à la Police municipale pour plus de contrôles.</p>
<b>DIVERS</b>	
<p>Installation bancs</p> <p>Installation poubelle</p> <p>Stationnement rue du Nivolet</p>	<p>Proposition : - - Rue du 8 Mai 45 le long de la haie 3 bancs en face de l'école  - Au niveau du terrain de foot Marcel Paul 2 bancs sous les arbres et 3 bancs autour de l'espace de jeu.</p> <p>Place des Fées : 1 poubelle entre les deux bancs face à l'aire de jeux.</p> <p><u>Problèmes d'éclairage rue de la Dent du Chat :</u>  Un mail est envoyé à la société en charge de l'éclairage public sur la commune.</p> <p>Proposition de création de places complémentaires de stationnement rue du Nivolet, le long de la chaussée.</p>
<b>FÊTE DE LA MUSIQUE</b>	
<p>Amicale des parents des Ecoles de Féjaz</p>	<p>M. BARREL (Président) fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'organisation de la fête de la musique sur le quartier de Féjaz.</p> <p><a href="mailto:Amicale.fejaz@gmail.com">Amicale.fejaz@gmail.com</a></p>

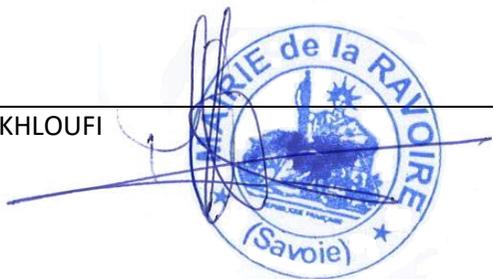
## PROCHAINES REUNIONS DE CQ

Pour la prochaine réunion de CQ vous recevrez, comme d'habitude votre invitation par mail ou par courrier

Rappel : seules les personnes inscrites au CQ reçoivent les invitations et le compte-rendu. Pour s'inscrire à un ou plusieurs comités de quartiers :

- <https://www.laravoire.fr/735-comites-de-quartiers.htm>
- Ou déposer en mairie un courrier avec votre nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone

Samira MAKHLOUFI



Conseillère déléguée au Logement, à la Solidarité et au comité de quartier Féjaz